

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 30
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le jeudi 20 avril à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le vendredi 14 avril 2017, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

ABSENTS :

Michel JORCIN , BOS Edouard

POUVOIRS :

Michel JORCIN à Stéphane GIRARD


Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : convention Parc national des Écrins

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la convention avec le Parc national des Écrins qui encadre les actions à mener par le Parc sur le territoire de la Commune pour les années 2017, 2018 et 2019.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,
Autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme



Le Maire,
Stéphane GIRARD

